

**ARRÊTÉ DEP-2025-101 BIS PORTANT NOMINATION DU JURY  
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ANIMATION ENFANCE ET PERSONNES ÂGÉES**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

**Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

**Vu** l'arrêté du 22 juillet 2019 portant création du baccalauréat professionnel Animation Enfance et Personnes Agées ;

**Vu** l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

**- ARRÊTE -**

**Article 1** : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel Animation Enfance et Personnes Agées pour la session de remplacement 2025 dans les académies de Paris, Créteil, Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Valérie PROULLE, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Michèle TISSET, enseignante - Directrice Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques

Enseignants :

Madame Celia BELKHIR

Monsieur Alexandre LEFEBVRE

Madame Mélina DUBOURG

Madame Julie MEYER

Professionnels :

Madame Malya BRAHMI

Monsieur Christopher LICAUSI

**Article 2** : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 15 septembre 2025.

La directrice du service interacadémique  
des examens et concours

Aurore COLLET